



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Lait

Question écrite n° 41311

Texte de la question

M. Roland Vuillaume appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur les inquiétudes des producteurs de lait en zone de montagne, notamment en ce qui concerne le surcout de la collecte du lait dans ces zones par rapport au coût en zones de plaine. En effet, suite à la question écrite n° 29468 de M. Jean-Pierre Dupont, publiée le 11 septembre 1995, le ministre avait précisé, dans sa réponse du 11 décembre 1995, qu'un décret était en cours d'élaboration. Il souhaiterait donc savoir où en est la rédaction de ce décret et à quelle date il sera publié.

Texte de la réponse

Les handicaps naturels ainsi que les contraintes structurelles, que subit l'agriculture de montagne sont reconnues, notamment en matière de production laitière. Le rapport récemment établi par le comité des interprofessions laitières de montagne fait état d'un surcout de collecte en zone de montagne évalué à 5,8 centimes par litre. Le ministère de l'agriculture réserve une attention particulière pour remédier à ces difficultés. Dans cet esprit, en 1993 une solution a été trouvée afin d'assurer la pérennité d'une aide nationale à la collecte en zone de montagne, dont le fondement était contesté par la Commission européenne. Ainsi l'aide à la « qualité du lait en zone de montagne » a été créée. Ce système s'inscrit avant tout dans une stratégie de maîtrise qualitative des produits puisque l'aide est attribuée aux producteurs mettant en œuvre des actions d'amélioration de la qualité de leur production. C'est aussi dans la même logique que le projet de décret relatif à l'utilisation du terme montagne et aux noms géographiques spécifiques de montagne a été élaboré. Ce dernier est en cours d'examen et le ministre en attend une publication prochaine. Ce texte devrait fournir de nouveaux atouts économiques aux filières de productions agricoles de montagne notamment à celle du lait et des produits laitiers. Il sera en effet possible de mieux identifier le lait collecté en montagne quant à son origine et de consolider ainsi les efforts développés en matière de qualité.

Données clés

Auteur : [M. Vuillaume Roland](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41311

Rubrique : Lait et produits laitiers

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juillet 1996, page 3927

Réponse publiée le : 2 septembre 1996, page 4695